

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
 A. COUESLANT, Directeur
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. » |
| RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —) | 3 fr. » |
| » 2 ^e page (— d ^e —) | 5 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La menace qui grandit contre la France à Rome et à Berlin ne permet plus le moindre doute : c'est là que sont nos ennemis !

Au moment où Yvon Delbos entreprend de restaurer en Europe centrale l'édifice écroulant des alliances françaises, des yeux commencent à s'ouvrir.
 Certains partisans acharnés de Mussolini et du « rapprochement » avec Hitler se sentent rongés d'inquiétudes et de remords. Ils se demandent avec anxiété si leurs passions partisans ne les ont pas aveuglés sur les intérêts nationaux et s'ils n'ont pas fait une mauvaise besogne. Ils voient maintenant, ils sont désabusés ! La menace qui grandit contre la France à Rome et à Berlin ne permet plus le moindre illusion : c'est là que sont nos ennemis !

MM. Gustave Hervé, lui-même, en convient dans la *Victoire* où il bat son « mea culpa ». D'autres encore, comme Pierre Gaxotte dans *Je suis partout*, ne sont pas loin d'en faire autant. C'est qu'à présent, pour être dupes, il faudrait y mettre beaucoup de bonne volonté.

Mussolini et Hitler ont chacun leur ambition, leur but. Ils y marchent sans se laisser détourner, même quand ils se voient contraints de louvoyer pour y parvenir, même quand la nécessité les force à prendre des chemins obliques. Sur ces chemins, l'un et l'autre rencontrent le même obstacle : la France !

Notre éminent confrère américain, Walter Lippmann, qui vient de faire un long séjour en Europe, rapporte ses impressions dans un article magistral du *New-York-Herald*, dont l'Ordre nous donne la traduction. La situation y est exposée en traits généraux et précis à la fois et voici comment débute l'article de ce témoin clairvoyant et désintéressé :

« Je tiens pour certain que trois grands pays — le Japon, l'Allemagne et l'Italie — essayent de fonder de nouveaux empires : un empire asiatique en Orient, un empire germanique dans l'Europe centrale, un nouvel Empire romain sur les côtes méditerranéennes et africaines. Les chefs de ces États proclament que telles sont leurs intentions. Ils prouvent ce qu'ils disent par ce qu'ils font. Je crois qu'il n'y a aucun doute : nous avons assisté à la création de trois nations, complètement militarisées, dirigées par des castes guerrières et résolues à la conquête. Il est vrai aussi que les nouveaux empires peuvent être créés seulement sur les ruines des anciens : ceux de l'Angleterre, de la France et de la Hollande et par la destruction de l'Ordre international qui se déve-loppe entre la chute de Bonaparte et l'avènement de ses successeurs actuels. Nous pouvons voir très clairement en Extrême-Orient ce que signifient les ambitions des nouveaux impérialismes. Les progrès de l'impérialisme japonais ont déjà entraîné la destruction de tous les traités et de toutes les règles de la loi et l'expulsion de toutes les puissances occidentales. Ce qui est arrivé là, arrivera aussi en Europe si les Allemands et les Italiens doivent réaliser leurs ambitions. Il ne faut pas croire que leurs ambitions sont de la fantaisie et de l'opéra-bouffe. Elles sont aussi réelles que celles de Jules César et de Napoléon et elles doivent être prises au sérieux. Pour réaliser l'Empire d'Hitler et de Mussolini, la France doit être chassée de ses frontières et l'Angleterre doit être isolée sur son île. Il faut qu'on puisse tuer impunément sur la route de Prague à Vienne un ambassadeur d'Angleterre comme le Japon l'a fait sur la route de Nankin ! »

La citation est un peu longue, mais elle est démonstrative. Elle détermine les éléments en présence et définit bien les positions.

Quoi faire à cela ? La politique « pacifiste » en qui nous avions mis tant d'espérances, et dont l'Angleterre fut l'obstinée inspiratrice, cette politique dite de paix nous a menés, elle

Informations

L'emprunt des réseaux

Le remboursement de la seconde tranche de l'emprunt contracté par les grands réseaux de chemins de fer auprès d'un groupe de banques anglaises a été effectué le 4 décembre.
 Les devises nécessaires à ce remboursement, qui s'élève environ à un milliard 200 millions de francs, ont été cédées au Trésor contre francs par le fonds d'égalisation des changes.
 Cela porte à environ 2 milliards 400 millions les remboursements déjà opérés et pour lesquels il n'a pas été fait appel aux réserves d'or de la Banque de France.

15 fois le tour de la terre

Les croisières et manœuvres aériennes d'outre-mer auxquelles ont pris part quatre-vingt-dix avions de bombardement de la métropole, plus les appareils stationnés en Afrique du Nord et en Afrique occidentale, sont virtuellement terminées.
 On estime que les soixante-dix avions qui se sont rendus à Dakar et Conakry, en Indochine, à Madagascar, en Afrique du Nord, ou qui ont été envoyés au Levant, à Alger et à Tunis, ont parcouru à eux tous 609.358 kilomètres.
 En ajoutant 80.000 kilomètres parcourus au cours des exercices de manœuvres proprement dites, ainsi que les vols du groupe de chasse détaché dans le Sud Tunisien, on obtient le nombre formidable de 590.000 kilomètres, près de quinze fois le tour de la terre, « volés » du 11 novembre au 1^{er} décembre sans aucun accident.

La prolongation de l'Exposition

La Commission municipale des Expositions s'est réunie à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Maurice Quentin. Ce dernier a exposé la question de la prolongation telle qu'elle ressort des informations recueillies jusqu'à présent. Il a paru qu'à une grande majorité, les membres présents de l'Assemblée ne sont pas hostiles à la prolongation, mais le problème très délicat qui se pose est celui du financement de l'opération.
 En Espagne
 Par le rapide de Paris, est arrivé M. Aguirre, président du gouvernement basque.
 M. Aguirre a déclaré qu'il avait une confiance indéfectible dans l'issue de la lutte et dans la volonté farouche des armées républicaines, appuyées par un rendement massif des usines de guerre.
 Expulsé de Yougoslavie
 M. Hubert Harrison, correspondant de l'Agence Reuter et du New-York Times, a été invité, par la préfecture de Belgrade, à rendre son permis de séjour et à quitter la Yougoslavie dans les trois jours.
 L'Agence Avala communique à ce sujet une note dans laquelle elle déclare que les autorités yougoslaves « ont refusé l'hospitalité à M. Hubert Harrison à cause du caractère tendancieux et inexact des informations qu'il offrait à l'opinion publique britannique ».

Au grand Conseil génois

De vifs incidents se sont produits samedi au grand Conseil, à la suite d'une intervention du chef socialiste Léon Nicole, au sujet des crédits à accorder pour couvrir les dépenses causées par les mesures d'obscurcissement à Genève. Déclarant qu'en Espagne, d'où il revient, on ne pratique pas l'obscurcissement total, M. Nicole a réclaté, en termes violents, l'abandon de ces exercices. Les députés en sont venus aux mains et se sont injuriés, tant et si bien que le président a dû lever la séance.

La Pologne veut des colonies

L'ambassadeur de Pologne a eu avec le comte Ciano une entrevue qui suscite de nombreux commentaires dans les milieux diplomatiques étrangers.
 Selon d'aucuns, M. Wysocki aurait soulevé la question coloniale telle que l'envisage son pays. La Pologne jugerait qu'elle est en droit tout autant que l'Allemagne d'avoir des colonies, et envisagerait de réclamer pour le moins un mandat.

En U.R.S.S.

M. Alexandre Barmine, chargé d'affaires d'U.R.S.S. à Athènes, menacé d'être « rapatrié » comme le furent ces derniers temps, toute une série de diplomates soviétiques, a donné sa démission. Il a rompu avec son gouvernement et s'est réfugié en France. Il vient d'adresser au Comité d'enquête, sur le procès de Moscou et au Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme une lettre qui est, dit son auteur, « l'appel le plus pressant, le plus désespéré en faveur de ceux d'entre nous qui ont été déportés ».
 — Et puis, tu sais, dans la nôtre, on n'est pas déguisé !
 — Et maintenant, Maître, lui demandait un jeune reporter, que comptez-vous faire ?
 Du haut de ses soixante-seize ans et de son petit Bordeaux rouge, le nouvel académicien lui répondit :
 — Boire !

Information

Le navire britannique coulé

Le vapeur fluvial « Ping-Wo », appartenant à une Compagnie britannique, a été coulé à Ouhou par des bombes lancées par des avions japonais.
 Le « Ping-Wo », venant de Hankéou, se rendait à Nankin avec plusieurs centaines de passagers chinois. Il était ancré près de la gare d'Ouhou, que les avions japonais bombardèrent.

Contre les agitateurs

M. Laredo a signé un décret ordonnant la déportation immédiate de tous les étrangers qui, moralement ou matériellement, contribuent à encourager les conflits armés à l'étranger.
 Le gouvernement veut, semble-t-il, par ce décret, mettre un terme à la diffusion des doctrines extrémistes actuellement répandues en Europe.

EN PEU DE MOTS...

— Une carte postale, mise à la poste de Cruss (Ardèche), le 25 juin 1904, à destination d'Oran, vient d'être retournée à l'expéditeur avec mention : « Inconnu ». Elle a mis 33 ans pour faire le voyage.
 — Un nouveau typhon d'une grande violence s'est abattu, samedi soir, sur les îles centrales Philippines. Deux cent mille familles sont sans abri : il y a 300 victimes.
 — M. Auguste Bernier, directeur de « l'Homme libre », est décédé, samedi matin, des suites d'un accident d'automobile dont il fut victime.
 — La Sûreté a procédé samedi matin à des perquisitions à Limoges et à Versailles. A Versailles, elle a découvert une mitrailleuse, 10 fusils et des centaines de cartouches. A Limoges, chez M. Geanty, on a trouvé des pistolets, des revolvers.
 — Trois bandits masqués, à New-York, ont réussi à s'emparer de 7 sacs postaux contenant des billets de banque et de dix titres au porteur, pour la somme de 60 millions de francs.
 — Un des meilleurs poètes hongrois, M. Joseph Attila, s'est jeté sous un train de marchandises dans une petite station des bords du lac Balaton, en Hongrie. Il était âgé de 33 ans.

NOS ÉCHOS

Fermeture.
 Au dessous d'un amusant dessin de Dubout, on lisait en légende :
 « Vous verrez qu'ils ne seront pas prêts pour la fermeture... »
 « Ils » ont pourtant été prêts. L'Exposition s'étendait pendant les rives de la Seine à nouveau paisible et glacé sous le ciel pâle, dans sa robe de brume. Les péniches retrouvent leur liquide domaine. Et les rivières commencent de respirer. Plus de feux d'artifice.
 Enfin des soirées de calme, de ce calme de la ville qui n'est jamais le vrai silence, mais cette douce rumeur, berceuse de notre fatigue nocturne. Tristesse quand même des choses qui finissent. Chaque Parisien se sent le cœur un peu serré en passant devant le champ dévasté. Tant de lumières, tant de splendeurs... et tant d'efforts !
 Et bientôt seulement quelques mardis couchés et de la boue, beaucoup de boue qu'alimentera la pluie d'hiver.

Kleptomanie.
 — Maman !
 — Oui, mon petit Robert...
 — Ne disais-tu pas que mon nouveau petit frère Jacquot avait ton nez et les yeux de papa ?
 — Oui, mon trésor.
 — Eh bien, tu ferais mieux de le surveiller, car maintenant il a les fausses dents de grand-père.
 Psychologie.
 — Comment te sens-tu aujourd'hui, mon vieux Robert ?
 — Couci-couça, je ne me sens pas tout à fait moi-même.
 — Ah !... Dans ces conditions, tu pourrais peut-être me prêter un louis ?
 Records.
 — J'ai travaillé avec le même patron pendant dix-huit ans.
 — Peuh ! Moi, je célèbre demain mes noces d'argent.
 Publicité.
 — Quelle idée d'avoir un si grand coffre-fort pour une si petite affaire.
 — Que voulez-vous ? Cela soutient le moral des commanditaires.
 Reclute.
 — Mon fils va sûrement rester longtemps à la clinique.
 — Pourquoi ? Sa maladie est grave ?
 — Non. Mais l'infirmière est jolie !
 LE LISEUR.

APPENDICE AU CIRCUIT TOURISTIQUE DE CAHORS A FUMEL

« LES VINS DE CAHORS »

Les vins de la côte du Lot qui jouissent de l'appellation d'origine de « Vins de Cahors » ce sont ceux, mon cher touriste, qui font la réputation, jadis mondiale de tous ces luxuriants vignobles qui s'étalent sur ces terrasses se succédant sur les alluvions anciennes de la vallée du Lot ou s'agrippant aux plateaux qui dominent notre belle vallée.
 Et si l'histoire des « Titres de noblesse des Vins de Cahors » ne remonte pas au déluge, elle commence toutefois à l'époque où le vaillant Lucrétius fit du Quercy l'un des derniers remparts de la défense des Gauls.
 Eh ! oui, bien avant la conquête romaine, la vigne agrippait le dévergondage de ses pampres à travers nos coteaux aujourd'hui dénudés. Nous en possédons l'historique attestation puisqu'en 81 après J.-C. l'empereur romain Domitien ordonna l'arrachage de toutes nos vignes et imposa à nos ancêtres le cruel régime sec.
 C'est ainsi que pendant plus de deux siècles ils perdirent le goût du pinard et ce ne fut qu'en l'an 275 que l'empereur Probus les autorisa à replanter leurs vignes.
 Mais il n'y avait plus de cépages... Ce fut une excellente affaire pour les vigneronniers italiens qui nous en procurèrent à prix d'or. Voilà comment on croit reconnaître dans les meilleurs variétés de nos cépages les savoureuses grappes aimées des Dieux et qu'a chanté Virgile.
 L'année n'est autre chose que notre « auxerrois » ou pied de perdrix à la vermeille couleur. Virgile et Plinius l'ancien avaient déjà reconnu au 1^{er} siècle que son vin se bonifiait avec l'âge. Et le père Vernières qui illustra la chaire de l'Université de Cahors identifiait notre vin à celui de l'année chanté par Virgile qui lui donnait la pompeuse épithète de « firmissima ».
 D'autre part, le *lagos*, chanté par l'immortel poète latin, n'est autre que notre muscatel. D'ailleurs, nos ancêtres de l'époque gallo-romaine avaient déjà que, pour faire un bon vin de Cahors, il fallait de l'auxerrois, du muscatel, du rajouten et du blanc.
 Au cours des âges, les vins de Cahors devaient soutenir brillamment leur réputation. Au VIII^e siècle, saint Paul, évêque de Verdun, auquel saint Didier, évêque de Cahors, avait envoyé quelques pièces échantillon de son exquis casuel diocésain, écrivait : « Je rends grâce à Votre Eminence des dix vases de noble Falerne qu'elle a daigné m'envoyer... »
 Le Cahors comparé au Falerne ! ce vin d'Italie réservé par les poètes latins au breuvage des dieux...
 Vois-tu, mon cher touriste, que l'on soit clers ou laïcs, j'ai toujours de la sympathie pour les gens qui apprécient le bon « pinard ». Je professe donc grande considération pour saint Paul, évêque de Verdun, tout comme pour ce capucin dont la vieille chanson dit :
 « Frère capucino qui n'est pas hypocrite,
 « Dit que le vin nouveau vaut plus que l'eau bénite... »
 Et cela m'est donc consolation de penser que longtemps avant Rabelais, le bon peuple de France et ses évêques « humaient le piot », source des meilleurs ferments de notre race vigneronne au confiant optimisme dans son terroir privilégié.
 A l'époque médiévale où l'Anglais, pendant deux siècles, fut le maître incontesté du port de Bordeaux, tous les vins du Quercy furent attirés par le commerce des insulaires. Les évêques de Cahors s'employèrent même à favoriser un tel trafic en faveur de l'écoulement des récoltes et pour cela le Lot fut aménagé : on fit sauter les balmes ou rochers à fleur d'eau, on dragua des passages, on construisit des barrages et le pays, par le Lot, chemin qui marche, eut un vaste débouché. Malheureusement, cette prospérité économique devait être sabotée par toutes les misères de la guerre de Cent ans où les vigneronniers du Quercy furent si souvent pillés.

Au temps de François I^{er}, le Quercy renouveau de ses cendres. Gallot de Genouillac, grand maître de l'artillerie française, fit cadeau à son roi de quelques tonneaux de vin de Cahors. Ledit roi, dont notre cru charma les narines et le palais, manda aux consuls de Cahors de lui dépecher à Fontainebleau l'un des meilleurs vigneronniers du pays pour y planter un vignoble où n'entreraient que nos cépages et surtout l'auxerrois. Et c'est ainsi que les consuls de Cahors lui adressèrent un certain Rivals qui devait emporter dans l'immortalité le surnom de « lou Princé » au moment où le Mérite agricole n'était pas encore décerné.
 On vit cheminer sur les routes de France cortège de mulets à pompoms et sonnailles traînant des charrettes, emportant trente pièces de vin à la cour et des plants sélectionnés.
 Et voilà comment le vin de Cahors conquit la Maison de France et les hostelleries parisiennes comme l'Aubergerie du Maure. D'après Alexandre Dumas, les « mignons » de Henri III arrosaient faisans et entremets épicés de ce vin noir de Cahors, si généreux et si velouté. Le Béarnais lui-même, malgré sa fidélité au Jurançon de son berceau, ne dédaignait pas notre ambré, fontaine de Jouvence où il retrouvait les illusions de sa jeunesse et de sa verdure.
 Au Grand siècle, l'activité de Colbert dota le Lot d'un réseau fluvial avec 21 écluses doubles à la mode hollandaise pour favoriser l'exportation de nos vins par le port de Bordeaux. Epoque naissante de notre prestige dans les pays nordiques. Mais survint le terrible hiver de 1709 qui gela les cepes et força le viticulteur, qui n'a jamais désespéré devant les coups de l'infortune, à replanter ses vignes.
 Vint, avant la Révolution française, l'époque prestigieuse où nos vins remplissaient les gobelets des tzars de Russie. L'écrivain polonais Vali-zewski nous raconte que Pierre le Grand avait des périodes d'abstinence. Mais il retournait vite à ses habitudes d'intemperance, évitant seulement le mélange des boissons alcooliques, s'en tenant aux vins de Cahors et du Médoc. Encore une préférence impériale à écrire à notre palmarès.
 Mais nous touchons ici à une période angoissante : c'est quand les armateurs bordelais, jaloux de la réputation de nos vins, s'entendirent pour le boycotter. En vertu d'un édit qui datait de l'occupation anglaise, ils allèrent pêcher que les « vins de Cahors », descendus sur les quais des Chartrons, n'avaient le droit d'y séjourner que jusqu'au 1^{er} mai, faute de quoi il fallait les vendre à vil prix ou les remonter en Quercy. Evidemment, un tel procédé mit les cours du Cahors à rien.
 Les Bordelais causèrent ainsi la ruine de notre vignoble. Et c'est, épurés par une telle misère, que nos vigneronniers rédigèrent leurs cahiers de doléances en 1789 où ils protestèrent sévèrement contre une telle exploitation sans vergogne.
 Le XIX^e siècle marqua l'apogée de notre richesse viticole, quand les négociants bordelais se disputèrent nos récoltes au prix de cent francs or la barrique pour améliorer par savants coupages leur Médoc.
 Vous en trouvez une attestation dans le grand dictionnaire russe qui correspond à notre Larousse. Vous y lirez :
 « Vin de Cahors : sous ce nom on désigne plusieurs qualités de vins récoltées dans les environs de Cahors. Les plus connus sont : le Cahors-Grand-Constans-Labarthe ; le Cahors Duroc et le Cahors Mercour.
 Constans et Bonamie, Duroc étaient d'Albas, il y avait aussi les Vallette de Douelle, les Guilhou de Parnac ; les Delsol de Crayssac, les Dérupé de Luzech, tous fameux exportateurs qui, possesseurs d'une marque connue, expédiaient sous leur nom tout le vin du pays.

Ernest LAFON.
Lire la suite en deuxième page

Chronique du Lot

Appendice au circuit touristique de Cahors à Fumel.

LES VINS DE CAHORS

Suite de l'article de 1^{er} page

Le même document nous apprend que le « vin de Cahors », était employé comme vin de messe dans la communion orthodoxe, ce qui n'empêchait pas les grands cours du nord et les Polonais de s'en saouler agréablement.

Sans parti pris, devons-nous reconnaître que la politique du second empire fut particulièrement favorable à l'exportation de nos vins. Les gros magnats des quais de Bordeaux venaient demander aux vins de Cahors d'infuser à leurs vins girondins par un heureux coupage, le degré et le bouquet, sans compter qu'ils en corsaient la couleur. Car les vins d'exportation ont besoin d'être très riches en alcool et comme nos vieilles vignes donnaient couramment des 12 et 13°, que ces vins faisaient sur la tasse d'argent jusqu'à quatre couleurs, quelle bonne fortune pour les exportateurs de pouvoir en remonter les Bordeaux !

De 1850 jusqu'à 1875 nos pères connurent l'âge d'or. Le pactole coulait dans toutes les maisons. Nos bourgeois se payaient tous les ans une descente à Bordeaux pour livrer leur récolte et on raconte encore certaines fables mouvementées où les sirènes bordelaises savaient passablement le déplier bien qu'ils rentrassent encore la bourse sonnante et rébrucée.

Au risque de cultiver dans les fossés, ces viticulteurs éberlués allaient acheter aux foires d'Agen des courriers en perpétuelle rivalité de vitesse. On ne lésinait pas dans les invitations et la moindre fête carillonnée donnait lieu à de pantagruéliques repas. Je crois que c'est l'époque où l'on introduisit chez nous les tables à coulisse dont les rallonges permettaient d'accorder une toujours plus large hospitalité.

Ah ! cette vieille vigne n'était pas une batarde américaine. Il suffisait d'enfoncer les plants dans la terre, de travailler légèrement les coteaux avec un instrument pointu « *lou fessou* » ; pas de sulfatages, pas de soufrages ; cela poussait tout seul et on avait largement le temps de passer ses après-midi au café. Ce n'est pas maintenant que l'on a inventé la semaine de quarante heures. La vieille vigne l'avait bien introduite dans les pays viticoles. Ah ! le bon temps que connurent nos pères avec les joies bachiques du carnaval que j'ai décrites dans mon premier roman « *Au pays des bombances...* »

Et quel vin ! comme il échauffait agréablement les cervelles ; comme il rendait entreprenant et frondeur. Des maisons pleines d'enfants, des jeunes gens forts comme des essieux de charrette. Des estomacs d'autruche capables de toutes les performances gastronomiques.

C'était, ma foi, trop beau. Selon les fortes paroles de l'Evangile, les vaches maigres allaient succéder aux vaches grasses. Pour la viticulture, la République de septante débuta sous de fâcheux auspices.

Alors que déjà les paysans accusaient la fumée du premier chemin de fer de notre vallée datant de 1869 de brouillarder le vignoble, j'ai entendu au début de la crise du phylloxera de vieilles radoteuses affirmer sans rire que c'était la République qui avait apporté le terrible insecte !

Je dois reconnaître que mon enfance garde le cruel souvenir de la plus grande crise économique que le Quercy ait connue. Comme des cigales nos parents avaient mangé leurs revenus sans souci d'économies. L'été pouvait-il être éternel ? De bonne foi, ils le pensaient. Quel triste réveil ! Le paysan s'endetta, les huissiers porteurs de contraintes eurent seuls de beaux jours, les propriétés se démembèrent aux feux des enchères notariales et des expropriations.

Les viticulteurs ruinés s'enfuirent en Amérique. Ce fut l'émigration dans toute son horreur. D'autres plus têtus s'armèrent de courage et lutèrent pied à pied contre l'insecte dévastateur.

Le vignoble s'est bien reconstruit, mais la nouvelle vigne est une exigeante à laquelle il faut prodiguer de dispendieuses toilettes : il faut la poudre, la sulfater, la pomponner... Elle se peint comme une catin et se fait entretenir à grands frais. Fatigués de servir une si dispendieuse maîtresse, beaucoup l'ont « *plaquée* » pour courir dans les villes vers une chimérique aisance.

Après les vendanges rouges de 1914 à 1918 où la vigne pleura ses maîtres absents dont tant ne devaient, hélas ! pas revenir, ne comprenant pas le langage de ces réfugiés ou de ces prisonniers qui priaient, soin d'elle, nous avons eu une florissante après-guerre. Il y a eu une nouvelle folie de surenchère en francs-papiers, mais pas en or. Qu'importe ! la viticulture française a connu une dizaine d'années de prospérité. Et puis nous sommes de nouveau rentrés dans la période des vaches maigres.

Une des raisons, c'est que le viticulteur des côtes du Lot, comme par-

INSPECTION ACADEMIQUE

Liste des postes vacants ou susceptibles de l'être au 1^{er} janvier 1938

Direction (Filles) : Souillac (Cours complémentaire).

Garçons (adjoints) : Puy-l'Évêque, Prayssac (2 postes), Bagnac, Soussy, Mayrinhae-Lentour, Figeac (garçons : 4 postes), Figeac (collège : 1 poste), Molières, Gourdon (2 postes), Gourdon (Cours complémentaire), Payrac.

Filles (adjointes) : Cahors (Cours complémentaire, Lettres), Cahors (rue Wilson), Belmontet, Cahjac (2 postes), Montcuq, Puy-l'Évêque, Labastide-Murat, St-Cirgues, Souillac.

Écoles de garçons : Promilhans, Fargues, Laramière, Cornac, Rudelles, Corn, Estals, Cahus, Capdenac-le-Haut, Viazac, Latronquières, Miers, Lauzès, St-Sozy, Aynac, Felzins, Condat.

Écoles de filles : Aynac, Calvignac, Labastide-du-Vert, Le Bouyssoy, Lauzès, Villesèque, Sautet, Cahus.

Mixtes : Brouelles (Maxou), Saint-Étienne (St-Paul-Labouffie), Lebril-St-Croix, Saux, St-Martial (St-Pantaleon), Pontcirq, Cours, Lasbouygues (Bagat), Puyjournes, Gintrac, Fourmagnac, Rouffilhac, Auzac (St-Projet), Beaumat, Nadaillac-le-Rouge, Ussel, Le Dégagnazès, Uzech-les-Oules, Carluçet, Pomardé, Latour (Bélavie), Poudens (Dégagnac), Escazac (Lascabanes), St-Perdoux, St-Cirq-Madelon, Magnagues (Carennac), Laverantière, Vaillac, Terry (Pern), Vidallac, St-Sauveur-la-Vallée, Blars, Mayrinhae-le-Frankal (Rocamadour), Bennevielle, Le Bastit, Jambaluse (Saillac), Seuzac (Larnagol), Flaujac-Poujols, Nadillac, St-Cyprien.

Les demandes du personnel pour ces divers postes devront être adressées directement à l'Inspecteur d'Académie avant le 13 décembre terme absolument de rigueur.

Ces demandes seront formulées conformément aux instructions parues dans le Bulletin de l'Enseignement primaire, n° 2, de 1935, page 161.

Elections à la Chambre de Commerce

Voici les résultats de Cahors des élections à la Chambre de Commerce : Inscrits, 380 ; votants, 193.

Ont obtenu : M. Orliac, 184 voix ; Eramel, 188 ; Delanis, 189 ; Soupire, 182. Elus.

Elections au Tribunal de Commerce

Inscrits, 380 ; votants, 193.

Ont obtenu : MM. Paubert, président, 190 voix ; Rollés, juge titulaire, 189 voix ; Alibert, 189 voix. Elus.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec grand plaisir la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur (promotion du ministère des P.T.T.), de M. A. Bugat, père de notre collaborateur M. P. Bugat, professeur de philosophie. Cette haute distinction est la juste récompense d'une belle carrière et de brillantes qualités administratives.

Nous adressons à M. A. Bugat, à M. P. Bugat et à leur famille nos cordiales et vives félicitations.

PALAIS des FÊTES

DU MARDI 7
AU DIMANCHE 12 DECEMBRE
(en soirée à 21 heures)
JEUDI et DIMANCHE (matinée à 15 h.)

Semaine de grand Gala
LE CHEF-D'ŒUVRE DU CINÉMA

qui a obtenu à la Biennale de Venise la Coupe du Jury International pour le meilleur film artistique mondial.

Avec
Jean GABIN, Dita PARLO
Pierre FRESNAY, Eric von STROHEIM

La Grande Illusion

Réalisé par Jean RENOIR
Location gratuite — Téléphone 276

tout ailleurs, a sacrifié la qualité à la quantité. Et ce sera notre conclusion.

Notre vignoble a eu de beaux titres de noblesse. Grâce à la persuasive éloquence de M. de Monzie auquel nous avions communiqué le résultat de nos recherches historiques, les tribunaux ont accordé à nos « Vins de Cahors » « l'appellation d'origine ».

Mais, actuellement, le gouvernement exige avec raison une appellation d'origine contrôlée, c'est-à-dire que ne pourront prendre la dénomination de « Vins de Cahors » que les vins de qualité des vignes contenant au moins les trois-quarts de cépages d'auxerrois.

Nous souhaitons donc que nos jeunes vigneron ne greffent plus des plants d'abondance qu'ils s'en tiennent à la qualité des cépages ; qu'ils aient le respect de la réputation ancestrale de leur cave, qu'ils ne cultivent que l'auxerrois, plant qui, selon Virgile, donnait le breuvage des Dieux.

Le terroir viticole du « Vin de Cahors » n'est pas fait pour la quantité. Il ne vaut que par la qualité. Tenons-nous-y pour faire honneur à nos titres de noblesse qui remontent bien plus haut que les Croisades.

Ernest LAFON.

Elections cantonales

CANTON DE CATUS

Dimanche il a été procédé à l'élection d'un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Soulié, élu conseiller général. Nous tenons à saluer le succès de M. Destreil, radical-socialiste, distançant nettement le candidat social-communiste bien que celui-ci ait bénéficié de concours dus à des ressentiments personnels qui ont arbitrairement grossi le nombre de ses suffrages. Le canton de Catus reste fidèle à la cause de la liberté démocratique.

Voici les résultats par commune :

Communes de :

Boissières. — Inscrits, 95 ; votants 75 ; bulletins blancs ou nuls, 6 ; suffrages exprimés, 67.

MM. Destreil, 41 voix ; Pégourié, 26.

Calamane. — Inscrits, 61 ; votants, 43 ; blanc, 1 ; suffrages exprimés, 42.

MM. Destreil, 32 ; Pégourié, 8.

Catus. — Inscrits, 278 ; votants, 190 ; blancs, 10 ; suffrages exprimés, 180.

MM. Destreil, 85 ; Pégourié, 93.

Crayssac. — Inscrits, 113 ; votants, 73 ; blancs, 4 ; suffrages exprimés, 69.

MM. Destreil, 38 ; Pégourié, 30.

Françoulès. — Inscrits, 111 ; votants, 71 ; blancs, 4 ; suffrages exprimés, 67.

MM. Destreil, 42 ; Pégourié, 22.

Gigouzac. — Inscrits, 76 ; votants, 67 ; blanc, 0 ; suffrages exprimés, 67.

MM. Destreil, 55 ; Pégourié, 11.

Les Junies. — Inscrits, 122 ; votants, 83 ; blancs, 2 ; suffrages exprimés, 84.

MM. Destreil, 24 ; Pégourié, 57.

Labastide-du-Vert. — Inscrits, 113 ; votants, 76 ; blancs, 4 ; suffrages exprimés, 72.

MM. Destreil, 21 ; Pégourié, 51.

Lherm. — Inscrits, 138 ; votants, 97 ; blancs, 5 ; suffrages exprimés, 92.

MM. Destreil, 47 ; Pégourié, 45.

Mazou. — Inscrits, 130 ; votants, 89 ; blanc, 1 ; suffrages exprimés, 88.

MM. Destreil, 70 ; Pégourié, 17.

Mechmont. — Inscrits, 55 ; votants, 31 ; blancs, 3 ; suffrages exprimés, 28.

MM. Destreil, 22 ; Pégourié, 6.

Montgesty. — Inscrits, 125 ; votants, 92 ; blancs, 7 ; suffrages exprimés, 85.

MM. Destreil, 26 ; Pégourié, 58.

Nuzéjols. — Inscrits, 69 ; votants, 54 ; blanc, 1 ; suffrages exprimés, 53.

MM. Destreil, 31 ; Pégourié, 21.

Pontcirq. — Inscrits, 83 ; votants, 45 ; blanc, 1 ; suffrages exprimés, 44.

MM. Destreil, 26 ; Pégourié, 18.

Saint-Denis-Catus. — Inscrits 99 ; votants, 82 ; blanc, 0 ; suffrages exprimés, 82.

MM. Destreil, 63 ; Pégourié, 19.

Saint-Médard. — Inscrits, 71 ; votants, 34 ; blancs, 6 ; suffrages exprimés, 48.

MM. Destreil, 30 ; Pégourié, 18.

Totauz. — Inscrits, 1.739 ; votants, 1.223 ; blancs ou nuls, 55 ; suffrages exprimés, 1.168.

MM. Destreil, 653 voix ; Pégourié, 500.

CANTON DE CAJARC

Dimanche, également, a eu lieu, à Cajarc une élection au Conseil d'arrondissement en remplacement de M. Mirabel, élu conseiller général.

Ont obtenu :

M. Maillieuan, radical-socialiste, 500 voix ; Elu, M. Andrieu, maire de Cajarc, radical-socialiste, 342 voix.

CONFÉRENCE DE M. YVQUEL AU CERCLE GAMBETTA

Les conférences organisées par le bureau du Cercle Gambetta voient leur succès grandir. Comme l'a très bien fait ressortir son excellent président, M. Lamblot, elles constituent un élément de vie intellectuelle dont Cahors est trop souvent privé.

Parmi le public nombreux et choisi qui s'est réuni dimanche dans les locaux du Cercle pour y écouter l'intéressante et instructive causerie faite par M. Yvquel, nous notons la présence de M. Cabouat, Préfet du Lot, de notre nouvel Inspecteur d'Académie M. Bégué, de M. Sasset, chef de cabinet du Préfet, et de nombreuses personnalités cadurciennes.

En attendant notre prochain numéro, où nous publierons le compte rendu de cette causerie, que l'abondance des matières nous empêche de donner aujourd'hui, nous tenons à signaler tout de suite le très vif intérêt avec lequel elle a été écoutée et à joindre nos félicitations à celles que le public a exprimées à un distingué conférencier.

A l'Inspection Académique

L'inspecteur d'Académie reçoit tous les jeudis, de 9 h. 30 à 12 heures. Les autres jours pour affaire urgente et sur demande spéciale.

RENAULT

vous présentera à CAHORS
les 11 et 12 décembre
ses nouveaux modèles :
JUVAQUATRE (6 C.V.),
NOVAQUATRE,
PRIMAQUATRE,
VÉHICULES INDUSTRIELS.

Pour essais s'adresser à :
M. ARTIGALAS
concessionnaire exclusif
111, Boulevard Gambetta, CAHORS

CAHORS CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 17 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Étaient présents : MM. de Monzie, Calvet, Gayet, Fraysse, Salanié, Heïlles, Marmiesse, Peindaries, Rollés, Sindou, Duthil, Nicolai, Paubert, Marcouly, Lafage, Triadou, Malique, Caminade, Teil, Rougier, Vidaillac.

Avis favorable est donné à plusieurs demandes d'allocations militaires pour soutiens de famille.

— MM. *Marmiesse, Paubert, Rouss* sont désignés comme délégués pour la confection des listes électorales. Les mêmes délégués sont désignés pour la revision des propriétés non bâties.

— M. *Caminade* est désigné comme délégué à la Chambre d'Agriculture.

— Pour traiter par voie d'économie, en 1938 les dépenses d'éclairage et de chauffage des établissements de la ville, les mêmes délégués qu'en 1937 sont désignés.

— Les mêmes délégués sont désignés pour la revision des propriétés non bâties.

— Le Conseil décide de traiter de gré à gré pour la fourniture du pain et de la viande à l'Ecole primaire supérieure de Cahors.

— Une indemnité de 73 fr. 50 est accordée à M. Fournié, propriétaire d'un terrain de Cabessut, pour payer les dégâts commis sur son terrain au cours des matches de football.

— Avis favorable est donné à une demande de réduction de bail formée par M. Constant.

— Renvoyée à la Commission des finances, une demande de subvention formée par la Société la « Pédale cadurcienne ».

— Une proposition tendant à retour au droit commun, en matière de loyers, est renvoyée à la commission.

— Le Conseil renouvelle les secours annuels accordés aux anciens serviteurs de la Ville, non retraités ou à leurs veuves. Ces secours s'élevaient à 200 francs chacun.

— Acte est donné de la communication relative à la distribution du courrier postal qui a été rétablie à 13 h. 30.

— Une somme de 500 francs est votée pour achat de livres en faveur des enfants nécessiteux qui suivent les cours des classes d'orientation au lycée Gambetta.

— M. *Marmiesse* propose de porter à 150 francs le crédit de 100 fr. pour l'Arbre de Noël des écoles enfantines de la ville. Adopté.

— Une subvention de 100 francs est votée en faveur du Comité du monument aux journalistes.

— M. *Vidaillac* donne communication qui s'établit en recettes et dépenses à la somme de 2.345.855 fr. Approuvé.

— M. *Triadou* propose le vote de 5.000 francs pour l'Euvre des Soupes populaires. Adopté.

— Une indemnité de 600 francs est accordée aux surveillants des études de l'Ecole primaire supérieure.

— Une demande tendant à la suppression des études surveillées, le samedi à l'E.P.S. est rejeté.

— M. *Salanié* donne communication du budget de l'Ecole primaire supérieure qui s'établit en recettes et dépenses à la somme de 274.870 fr.

— Une demande de la Compagnie des Sapeurs-pompiers tendant à la motorisation des pompes à incendie, est renvoyée à la Commission.

— M. *Marmiesse* émet un vœu tendant à ce que les programmes d'études soient allégés dans les écoles. M. de Monzie déclare nettement qu'il est d'avis opposé. Il trouve exagéré l'importance que l'on donne aux loisirs.

Par contre, il reconnaît que dans certaines classes, il y a trop d'élèves. Il demande, notamment, le déboullement de la classe de 9^o du lycée Gambetta.

— M. *Salanié* donne communication d'un exposé sur la gestion de l'E.P.S. de Cahors et indique qu'il est question de l'agrandissement de cette école. D'après le projet établi, les locaux de l'E.P.S. pourraient contenir de 200 à 300 élèves.

— M. de Monzie expose brièvement comment est posée la question relative à l'augmentation de salaires du personnel municipal. Avant que la discussion vienne en séance privée, il indique qu'à sa séance de samedi matin la Commission administrative de l'Hôpital présidée par lui a décidé, d'accord avec son personnel, qu'une allocation mensuelle de vie chère sera allouée au personnel de cet établissement.

Alors, M. *Sindou*, rapporteur des finances, donne lecture d'un vœu réclamant que l'Etat vienne en aide aux municipalités qui ne peuvent plus suffire à leurs charges.

— M. de Monzie appuie ce vœu. Par ce moyen ou par un autre, il est d'une urgente nécessité qu'on mette fin à un état de choses que les budgets municipaux ne peuvent plus supporter.

Le vœu est adopté.

Le Conseil municipal se réunit ensuite en séance privée.

Chez les Planteurs

La manifestation à Cahors en faveur du relèvement des prix

Dimanche à 15 heures, les planteurs des tabacs du Lot et de l'Aveyron se sont réunis au théâtre de Cahors pour manifester en faveur du redressement du prix des tabacs et des primes.

1.500 planteurs, environ, assistaient à cette réunion présidée par M. Couderc, président de la Fédération interdépartementale des planteurs du Lot et de l'Aveyron.

Au bureau avaient pris place, MM. Jouffreau, Loumet, Cossé, Ayral, Miquel, M. Cabouat, préfet du Lot, était présent à cette réunion. Les parlementaires s'étaient fait excuser.

M. Couderc, en ouvrant la séance, remercie la municipalité d'avoir mis la salle du théâtre à la disposition des planteurs : il donne lecture des lettres de MM. Loubet, Garrigou, Fontanille, de Monzie, qui expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la réunion.

Il fait connaître que M. René Besse, député de Cahors, alité et retenu à Paris par une forte grippe, n'a pas pu se rendre à Cahors. Puis il présente les excuses de M. Emile Delmas, secrétaire général de la Confédération, qui actuellement est souffrant.

M. Couderc salue M. Cabouat, préfet du Lot, dont la présence est un témoignage qui touche profondément les planteurs. Il lui adresse leurs remerciements, car, dit-il, « pour la première fois, dans les annales tabagiques, le représentant du Gouvernement a bien voulu venir parmi nous ».

Puis M. Couderc, avec sa compétence et son dévouement bien connus, indique les revendications des planteurs qui demandent le redressement du prix des tabacs et des primes. Il en fait valoir le bien fondé et se déclare sûr qu'elles seront écoutées. En terminant il fait appel au calme et à la dignité de tous les planteurs qui mettent leur confiance dans leur bon droit.

M. le Préfet, prenant la parole, remercie M. Couderc et les planteurs pour leur aimable accueil et déclare qu'il a tenu à venir à cette réunion pour leur manifester sa vive sympathie et les assurer de son concours toujours dévoué.

L'assemblée applaudit chaleureusement M. le Préfet auquel M. Couderc adresse de vifs remerciements.

L'ordre du jour

M. Miquel donne lecture de l'ordre du jour suivant qui résume les revendications des planteurs :

« A la veille de la réunion de la Commission paritaire, les 60.000 planteurs de tabac de France, unis dans leur pensée et leur volonté ;

« Rassemblés le même jour, calmés et résolus, dans leurs Fédérations départementales, en vue d'obtenir une augmentation légitime des prix de leurs récoltes de 1937 ;

« Considérant que les changements apportés dans la situation économique et monétaire ont entraîné un accroissement des indices du coût de la vie, des salaires et des charges de production ;

« Considérant en outre que le poids de la récolte de cette année est déficitaire ;

« Demandant que les prix pour la dite récolte subissent une importante augmentation ;

« Et comptent pour aboutir sur l'action farouchement énergique de leurs représentants à la Commission paritaire. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité, et les planteurs, sur l'invitation de M. Couderc se forment en cortège et se rendent à la Préfecture pour le remettre à M. le Préfet qui a promis de le transmettre et de le soutenir auprès des Pouvoirs publics.

Amicale du Personnel des Cafés Bars, Restaurants et Hôtels

Les membres de l'Amicale sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu, le 8 décembre, au Vatel, à 22 h. 1/2.

Compte rendu financier. Organisation des prochains banquets et bal.

Les membres de l'Amicale seraient heureux de voir assister à cette réunion les collègues qui désireraient faire partie de l'Amicale.

SOURDS

C'est le vendredi 10 décembre à la Pharmacie Fournié, Place du Marché (face la Cathédrale), à Cahors, que le spécialiste de Paris, fournisseur du MINISTÈRE DES PENSIONS et des HOPITAUX, vendra personnellement essayer gratuitement les nouveaux appareils de la marque AUDIOS dont la réputation est mondiale. Il existe désormais un appareil presque invisible qui transmet les sons par la voie osseuse directement au centre nerveux et permet ainsi d'entendre sans fatigue.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)

Si vous avez aimé « Le Chemin du Paradis », « Le Congrès s'amuse », « Princesse à vos ordres », venez revoir Lillian HARVEY et Henry GARAT

DANS
Les Gais Lurons
Un film gai et charmant

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'Amicale des Enfants du Quercy est heureuse d'informer ses adhérents et amis que sa grande fête annuelle aura lieu le samedi 11 décembre, dans les salons du Grand Hôtel.

A 21 heures, brillant concert avec des artistes réputés de la troupe Portier et l'hilarant comique troupier Dominique, lauréat du concours de Pau 1935.

A minuit grande soirée dansante qui débute par la Bourrée du Quercy avec le concours de l'orchestre Marc bien connu, composé de dix musiciens. Danses anciennes et modernes seront ensuite jouées alternativement et sans interruption jusqu'à 4 heures.

Il est rappelé aux membres de l'Amicale de vouloir bien se conformer strictement aux indications mentionnées dans l'invitation qui leur a été adressée.

Des amis ne pourront rentrer que sur carte spéciale. Elle devra être demandée, par le sociétaire, au membre du bureau désigné à cet effet.

Les compatriotes qui désiraient faire partie de notre Association pourront se faire inscrire au contrôle. Leur adhésion, valable pour 1938, leur donnera le droit d'assister à cette fête.

Les portes seront ouvertes à 20 h. et demie et fermées à minuit.

Trois sociétaires, dont la convocation à notre dernière assemblée générale nous a été retournée pour cause de changement de domicile, sont priés de faire connaître d'urgence leur nouvelle adresse au trésorier pour l'envoi de l'invitation à la fête du 11 décembre.

NOS SAPEURS-POMPIERS

Samedi, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cahors, a célébré la fête de la Ste-Barbe. Dans la matinée, à 11 heures, elle s'est rendue au Monument aux morts où elle a déposé une superbe gerbe de fleurs, avec le cérémoniel rituel : Sonnerie aux morts, minute de silence et la sonnerie : « Aux champs ».

Après cette pieuse cérémonie, les sapeurs-pompiers se sont réunis en un banquet qui a été servi à l'hôtel de l'Europe. M. de Monzie, député, maire de Cahors et M. Cabouat, préfet du Lot, assistaient à ce banquet, au cours duquel, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été remise à M. Mispoulié, commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Cahors.

Cette remise fut faite avec le cérémonial habituel, par M. Cabouat, préfet du Lot.

Puis d'éloquentes allocutions furent prononcées par MM. de Monzie, Cabouat, auxquelles répondit en excellents termes M. le Commandant Mispoulié, auquel nous remercions nos bien vives et sincères félicitations.

Déuil

Nous apprenons la mort, à l'âge de 34 ans, de Mme Fernand Cantagrel. Ses obsèques ont eu lieu dimanche 5 décembre aux Arques canton de Cazals.

La défunte, qui laisse trois jeunes enfants, était la nièce de Mme et de M. Eugène Grangé à qui nous adressons, ainsi qu'à toute leur famille nos bien vives condoléances.

Tombe de 40 mètres de hauteur

Dimanche matin, à 8 heures, M. Louis Vincent, 57 ans, garde-chasse au château de la Treyne (commune de Pinsac), était en tournée dans la forêt, lorsqu'il découvrit, au lieu dit le Roc de la Guierle, un homme ne donnant plus signe de vie, qu'il reconnut pour être le nommé Alexandre Galbau, âgé de 80 ans, cultivateur au Bastit (commune de Pinsac).

M. Vincent prévint aussitôt la famille Galbau, la gendarmerie. M. le Docteur Lascoux examina le cadavre et déclara que la mort paraissait accidentelle et que toute idée de crime devait être écartée.

La victime avait fait une chute de 40 mètres environ en tombant du haut d'un rocher.

Galbau avait passé la journée à la foire de Souillac d'où il était parti à la nuit. En cours de route, trompé par l'obscurité, alors qu'il suivait un sentier qui traverse la propriété du château de la Treyne et surplombe la rivière de la Dordogne, il a glissé et est tombé dans le vide.

3 - 6 - 9
ANS
C'EST LA DURÉE DES
BONS
ÉMIS ACTUELLEMENT PAR
LE TRESOR
INTÉRÊT ANNUEL
5% NET
PRIX D'ÉMISSION
955 FRANCS

REMOUBORSABLE
AU PAIR LE 1^{er} DÉCEMBRE 1940
A 106 % LE 1^{er} DÉCEMBRE 1943
A 112 % LE 1^{er} DÉCEMBRE 1946

EXEMPT DE TOUTE TAXE
SPECIALÉ FRAPPANT LES
VALEURS MOBILIÈRES

SOUSCRIVEZ
Chez tous les Agents
du Trésor — Bureaux
de Postes — Banques

Vagabondage
Le nommé Albert Gineste, de Saint-Félix (Lot), a été arrêté par la police de Montauban, pour ivresse publique et vagabondage. Il a été écroué.

FÊTE DE L'ÉCOLE NORMALE

L'École Normale d'Instituteurs donnera sa fête annuelle le dimanche 12 décembre au théâtre municipal, à 15 heures.

Le programme : Le chef-d'œuvre de Jules Romains : « Knock » et une pièce comique de Courteline : « Le Petit Malade ». L'Orchestre symphonique sera sous la direction du dévoué maître M. Barreau.

Comme chaque année le public cadurcien verra nombreux applaudir au succès de cette représentation.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE CAHORS-EST

Le Bureau du Syndicat d'Electricité de Cahors-Est s'est réuni à Cahors le 1^{er} décembre et a pris toutes décisions utiles au sujet de l'électrification des écarts des communes dont les marchés de travaux ont été approuvés récemment par M. le Préfet du Lot.

D'autre part, le Bureau, en vertu des dispositions du décret du 31 août 1937 a décidé d'exonérer du prélèvement de 10 0/0, et ce à partir du 1^{er} janvier 1938, les titres émis par le Syndicat.

Les Sports

Football-Association
Championnat du Lot (1^{re} série). — Jeanes Cadourques (1) battent Stade Cadurcien (1), par 8 à 2.

Dans ces championnats du Lot, il arrive trop souvent que les arbitres officiels font défaut. On tira donc au sort, en présence des présidents des clubs. Ce fut l'arbitre présenté par les J.C. qui fut désigné. D'ailleurs, les J.C. dominent et le goal du Stade fit des arrangements sa ligne d'avants qui eut des descentes dangereuses. Malgré une pluie qui ne cessa pas de toute la partie, les maladresses furent rares et l'on sent de chaque côté le désir de vaincre. Pas de jeu personnel, de belles descentes de part et d'autre. Ce début de partie fut splendide. A la 16^e minute, sur une longue passe du demi-centre stadiste qui fut excellent, le ligne d'attaque déborda la défense des J.C. et c'est le premier but de la partie. Les J.C. égalisent trois minutes après par l'intermédiaire de l'avant-centre. A ce moment-là les J.C. ont dominé plus souvent, mais les descentes du Stade sont toujours très dangereuses. Et c'est sur l'une d'elle qu'à la 26^e minute, le Stade marque son second but. Peu après, sur la pression des J.C., un stadiste marque de la tête contre son propre camp et voilà nos deux équipes à égalité. C'est alors que survient un incident. Le demi-droit du Stade qui avait déjà reçu une observation de l'arbitre est mis sur la touche. Dès lors les J.C. qui territorialement avaient dominé, accentuent leur pression pour mener à la fin temps par 5 buts à 2.

La deuxième mi-temps verra encore de belles choses. Le Stade ne jouant qu'à dix entrepris de belles attaques qui, hélas ! échouèrent toutes. Les J.C. shootèrent souvent, mais le goal fut excellent, malgré un ballon des plus glissants. Deux buts et un pénalty concrétiseront la supériorité des J.C. durant cette mi-temps et la partie fut terminée alors que le crépuscule envahissait déjà le stade. Au Stade Péré, Lagane, Ladoux et le goal furent les meilleurs. Chez les J.C., un homme émergea du lot et fut le meilleur des 22 : à lui seul il marqua 4 buts et c'est tout dire.

Equipes secondes. — En lever de rideau les équipes secondes disputèrent un match amical. Dès le coup d'envoi, la ligne d'avants du Stade descend et c'est un but surprise ; l'unique but de la partie. La première mi-temps sera cependant pour le Stade, dont les équipiers plus lourds se maintiennent mieux sur un terrain glissant. Les J.C. dominèrent pendant la deuxième mi-temps sans pouvoir égaliser.

En résumé, je crois très près les équipes I et II du Stade et des J.C. Nous les reverrons avec plaisir au stade Lucien-Desprats, dirigés nous l'espérons, pour éviter toute polémique, par un arbitre officiel. — RUCOCHET.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Les membres, réunis en assemblée générale le 3 courant, ont procédé à l'élection du Comité directeur pour l'année 1938. Ce dernier a été constitué comme suit :
Président : Teïl Sylvain ; Vices-Présidents : Cocula Marcel, Bastit Georges ; Trésorier : Blanc Marcel ; ad-

LA VEDETTE DISPARUE

PAR
GUY DE NOVEL
Aussi n'avait-elle eu qu'une seule crainte : c'était qu'Anne ne vint en personne à Paris, pour relancer le jeune premier et connaître le motif de son silence.
Si la pauvre enfant avait fait cela, certes, tout le plan diabolique s'effondrait. Mais Mary n'avait pas trouvé le moyen d'éliminer ce risque qu'elle avait dû courir.
Il est vrai qu'elle s'était dit, spéculant sur la pudeur de la jeune fille et le sentiment que celle-ci aurait de sa dignité.
— Bah ! Elle n'osera jamais ! Ou alors elle sera trop fière...
Calcul dont la justesse ne s'était que trop bien vérifiée.
Aussi maintenant ne redoutait-elle plus rien de ce côté. Et comme les jeunes gens étaient désormais séparés, le plus difficile était fait.
Restait à se faire épouser de Philippe.
Ca, ce serait plus long. Mary ne pouvait se le dissimuler. Mais enfin, avec de la patience, elle ne désespérerait point d'y arriver tout de même.

joint : Salgues Albert ; Secrétaire : Métairie Georges ; adjoint : Diaz Raphaël ; Capitaine de monte et entraîneur : Louis Londéro.

Il est rappelé à nouveau aux amis de la société que le banquet aura lieu le dimanche 19 courant ; d'ores et déjà les personnes désireuses d'y assister pourront se faire inscrire chez M. Blanc, Salon Marcel, rue de la Préfecture.

Le bal, tant attendu de la jeunesse, suivra ces agapes, assuré d'un plein succès, où l'entraîn et la gaieté ne cesseront de régner et un cotillon du plus bel effet clôturera cette soirée de laquelle tous garderont un très bon souvenir.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratiat

Arbre de Noël. — L'Arbre de Noël de notre école infantile est en cours d'organisation : Mlle Cagnac, directrice de notre école publique de filles et Mme Laval, chargée de l'école infantile, secondées par les maîtres de notre école des garçons, ont ouvert une souscription qui donnera, nous en sommes certains, une forte recette qui permettra d'offrir aux enfants et aux nécessiteux des jouets, des friandises et des vêtements chauds pour l'hiver.
La fête de l'Arbre de Noël, dont nous donnerons bientôt le beau programme et la date, aura lieu dans la salle des fêtes fort bien décorée et dans laquelle un bel Arbre de Noël sera dressé.

L'accès de nos foires facilité aux bovins, etc. — Considérant que la situation sanitaire est favorable dans les cantons du Tarn-et-Garonne, limitrophes du Lot ;

Considérant le préjudice causé aux foires de Castelnau-Montratiat et de Montcuq par l'application des mesures sanitaires aux agriculteurs du Tarn-et-Garonne, qui ne peuvent de ce fait fréquenter nos réunions commerciales,
M. le Préfet du Lot, par arrêté du 24 novembre décide que par dérogation à l'arrêté du 8 octobre réglementant le commerce du bétail en période de fièvre aphteuse :

sont dispensés de toute formalité sanitaire et notamment de la déclaration de la quarantaine de cinq jours et de la visite sanitaire les propriétaires d'animaux domiciliés dans le Tarn-et-Garonne qui introduiront dans les cantons de Castelnau et de Montcuq des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine.
Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux marchands de bestiaux qui restent soumis aux mesures prévues par l'arrêté du 8 octobre.

Les Junies
Mardi dernier, la population des Junies accompagnait tristement à sa dernière demeure le corps de la petite Arlette Félix, décédée ayant à peine 1 mois. Les enfants des écoles chargés de fleurs blanches précédaient le petit cercueil porté par les jeunes filles.
Nous renouvelons à la famille Félix nos sincères sentiments de condoléances.

Montcuq
Nos chasselas. — Favorisé par une longue période de beau temps, la cueillette des chasselas s'est effectuée, cette année, dans les meilleures conditions.

Aussi bien, le triage des raisins a été opéré d'une manière parfaite et, cela, sans occasionner, comme les années antérieures, un travail des plus laborieux. Les fruits, d'une maturité parfaite et bien dorés, ont été vendus à de bons prix, variant de 200 à 400 fr. les cent kilos, suivant la qualité.

Mais, par suite de la petitesse des raisins, la récolte a été plus tôt dédicataire sur divers points du canton, en comparaison de celle des autres années.
Cependant, il a été permis, aux producteurs, d'encasser des sommes respectables, ce qui les a un peu récompensés de toute la peine qu'ils avaient prise pour soigner leur récolte.

A l'heure qu'il est, les propriétaires de la région qui possèdent des locaux spacieux, aménagés pour la conserve des raisins, sont en train de procéder à leur expédition et, il va s'en dire, qu'ils sont assurés d'en retirer un très gros bénéfice.

En un mot, la culture du chasselas, lorsqu'elle réussit, et que le temps s'y prête, est une ressource importante pour ceux qui s'y livrent. — J. P.

Inondation. — A la suite des pluies diluviennes qui, depuis plusieurs jours, ne cessent de tomber, les ruisseaux de la Barguelonne et du Frayssé sont en pleine crue et les eaux couvrent une grande partie de la vallée.

Si le temps persiste, il est à craindre que des dégâts sérieux soient occasionnés, par les eaux, aux champs qui sont ensemencés en blé qui se trouvent à proximité. — J. P.

Grézels

Atterrissage d'un ballon. — Dans la soirée du mardi 30 novembre un ballon monté par quatre officiers du 53^e régiment d'aérostatiers de Toulouse a atterri volontairement à Saint-Benoît, près de Grézels.

Plusieurs personnes tirèrent le guide-rope pour lui permettre d'atterrir normalement.
Le ballon fut dégonflé, l'enveloppe prit le chemin de Toulouse ainsi que l'équipage.

Une foule nombreuse se rendit sur les lieux pour examiner l'aéronef.

Vire

Concours agricole. — Dans le palmarès du concours des vins, organisé le 26 novembre à Luzech, figurent trois propriétaires de notre commune : MM. Baldés, Aymard, Edouard Durou. Ils ont obtenu chacun un premier prix ex-æquo (diplôme et médaille d'argent) pour leur vin rouge 1937. Toutes nos félicitations à ces viticulteurs émérites. — D.

Arrondissement de Figéac

Figéac
Légion d'honneur. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Succès universitaire. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Jean Marceau qui fut un excellent élève du Collège Champollion, licencié ès lettres-philosophie, vient de passer à Lille son diplôme d'Etudes supérieures. Nos cordiales félicitations à notre jeune compatriote et à sa famille.
Maîtrise d'internat. — M. Pierre Cazarré dont nous avons annoncé récemment le succès aux épreuves de première année de la licence en droit, vient d'être nommé maître d'internat au lycée de Rodez. Nos félicitations.

Décès. — M. Louis Masbou, âgé de 77 ans, instituteur honoraire, ancien maire de Lunan, est mort vendredi dernier. Ses obsèques ont eu lieu samedi matin. A sa veuve, à ses fils, M. Marcel Masbou, inspecteur général, Directeur de l'Enseignement de la Seine, officier de la Légion d'honneur, et M. Georges Masbou, commissaire de police à Paris, à sa fille, Mme Nicolas, à toute la famille en deuil, nous adressons nos vives condoléances.

Séclaire. — M. André Capredon, ancien élève du collège, fils du sympathique cheminot de notre ville, a été reçu aux épreuves du brevet élémentaire. Nos félicitations.

Les combattants de 1870. — Nous en connaissons quatre : M. Jean-Baptiste Despoux, ancien conseiller municipal, né en 1848 ; M. Despoux avait donc 21 ans lorsque éclata la guerre de 1870-71 ; pris à Sedan, le jeune homme, plein d'audace réussit à s'échapper. Mais repris à Langres, il fut retenu prisonnier jusqu'à la fin des hostilités.

M. Despoux a trois camarades comme lui combattants de 1870-71 : M. Couffignac, dont le gendre est M. Estival, le minotier de l'allée Victor-Hugo ; M. Pezet, dont le fils est conseiller municipal et M. Destruel, beau-père de M. Tillet, président de la Section d'arrondissement de l'U.F. et des Victimes de la guerre.

Nous saluons ces braves et leur souhaitons une longue vieillesse dans la santé et le bonheur.
Anancement de foire. — Notre 2^e foire mensuelle qui coïncide avec la fête de la Noël se tiendra la veille vendredi 24 décembre.
Bal du 12 décembre. — Le bal du

Rallye Saint-Hubert aura lieu le 12 décembre. Nos sonneurs de trompes de chasse se sont assurés le concours du virtuose de l'accordéon Vinsonneau et de son orchestre jazz.
Trois billets de la tombola (dont les lots sont exposés magasin Mouly-Miral, rue Gambetta) donnent droit à l'entrée du bal.

Œuvre du timbre antituberculeux. — Cette œuvre sociale n'existe que pour le bien de tous sans considération d'opinion ou de parti. C'est avec une absolue impartialité que le Comité national de défense contre la tuberculose alloue les subventions annuelles prises sur le pourcentage de 5 0/0 qui leur revient sur les recettes du timbre. Les malades dont les ressources sont limitées, la jeunesse, l'enfance, voilà, en réalité, les bénéficiaires.

Figéac fera son devoir en achetant beaucoup de timbres antituberculeux « Sauvé », mis en vente du 1^{er} décembre au 5 janvier 1938.

Chez nos sapeurs-pompiers. — Comme le veut la tradition nos sapeurs fêtent la Ste-Barbe, leur patronne, le dimanche 19 décembre 1937. Cette année, leur fête revêt un éclat particulier à l'occasion du Congrès départemental des Pompiers du Lot. Ils recevront donc leurs camarades de Cahors, Gourdon, Souillac et ailleurs.
Le banquet annuel leur sera servi à l'Hôtel Tillet. En soirée, ils organiseront un bal qui aura son succès habituel. Au cours du bal, le tirage des lots de leur souscription sera apprécié de tout le monde et les danseurs pourront s'en donner à cœur-joie.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Etat civil de novembre. — Naissances : Maryste dos Ramos, 8, rue de la République ; Lucie-Marthe Peyronnet, à Lapeyrogue ; Nicole Floirac, 85, boulevard Gabriel-Genouillac ; Yvon-René Calmon, au Tiro ; Charles Lafon, 5, rue Traverse.

Mariage : Jean-Louis Maury, plâtrier à Gourdon, et Marie-Berthe Fouillade, à Gourdon.
Décès : Jean Mailard, cultivateur, 59 ans, à Lagarrigue ; Léo Degat, veuve Brousse, 59 ans, 50, avenue Cavaignac ; Robert Isidore, 27 ans, 40, avenue Cavaignac ; Alfred Pialetprat, cultivateur, 72 ans, au Débat ; Charles Cutullie, manœuvre, 38 ans, boulevard de la Madeleine ; Josefa Amanigui, 43 ans, 50, avenue Cavaignac ; Justine Barry, 67 ans, au Tiro ; Baptiste Ronqué, propriétaire, 72 ans, aux Barbiers ; Jules Massol, 77 ans, 50, avenue Cavaignac ; Marie-Pauline Dalet, épouse Traicou, 67 ans, 56, avenue Gambetta.

Salviac

Un lièvre en ville. — Mercredi, 1^{er} décembre, un gros lièvre qui venait d'être tiré par l'excellent chasseur M. Bonaure, retraité, pénétra dans le faubourg de la ville, après avoir été pourchassé par Mme Magnac et les époux Jach, qui ne purent l'atteindre.

Après avoir pris la route de Dégagnac, le lièvre, les chats de Châteaubriand, la chatte de Renan, le perroquet de Masséna, les pigeons de Latude, etc...
La forme du lièvre est instructive, amusante et sa lecture serine et reconfortante. Les parents et les chefs d'institution si souvent embarrassés par l'achat de livres, apprécieront, sans doute, l'attribution de l'exemplaire de celui qui, joignant l'exemple au principe, présente en un raccourci saisissant, les traits les plus saillants de nos frères non pas inférieurs, mais différents et souvent meilleurs que nous. — G.G.

Un fort volume : 15 fr., chez tous les libraires et chez l'auteur, 118, rue Nollet, Paris, 17^e.

Souillac

Nos musiciens. — A l'occasion de la Ste-Cécile, après le banquet et le bal du dimanche 28 novembre dernier qui obtinrent le plus grand succès, notre fanfare municipale organisée, dans la salle du théâtre, une grande soirée artistique ; elle aura lieu le jeudi 16 décembre, à 21 heures.

Le Comité s'est assuré le concours d'artistes réputés de Toulouse et de Cahors.
Le prix unique en est fixé à 5 fr. Il sera ramené à 3 fr. pour les membres honoraires qui auront seuls le droit de retenir leurs places au bureau de location ouvert toute la matinée du jour de la représentation.

Grande Vente Réclame
TAPIS
du 1^{er} au 31 décembre
BOUZERAND - BERNÈS CAHORS

Etat civil du mois de novembre. — Naissance : Claude-Jean Bancharel, rue des Granges.
Mariage : Albert Miramont, quartier de Présignac, et Emilienne Montana, à Paris.
Décès : Marie-Jeanne Regnière, route Nationale, 72 ans ; Joachim Maury, agent d'assurances, route du Port, 67 ans ; Léopold Delvert, quartier de Présignac, 42 ans ; Adrien Crémontprete, de la Frégrére, 57 ans.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT DE 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

LIVRE A LIRE
Les Animaux dans la Littérature et dans l'Histoire
par Robert LESTRANGE

Je souffrais dans l'épaule et le coude droit...
...de rhumatismes si pénibles que je ne pouvais ni dormir, ni travailler. Aucun médicament, ni même les pointes de feu ne m'avaient apporté de soulagement. C'est alors que j'ai entrepris une cure de cachets Gandol. J'ai d'abord ressenti une amélioration qui n'a fait que s'accroître et, aujourd'hui, toutes mes douleurs sont finies. Je dors bien et puis normalement travailler. » (Mme Bavoil, à Fogny, Yonne). La cure de Gandol vaut 13 fr. 75. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

Mesdames,
RAYMONDE vous présentera, dans son magasin dont l'ouverture aura lieu le 15 décembre :
Ses laines à tricoter,
Ses vêtements laine faits mains,
Ses frivolités,
Ses bas des meilleures marques,
Ses ouvrages de dames.
Raymonde OLIVE, 55, Bd Gambetta CAHORS

REMERCIEMENTS
Monsieur Henri COUDERC ; Made-moiselle Maria COUDERC ; Madame veuve Henri COUDERC ; Madame et Monsieur Léon COUDERC et leur fils,
Les familles COUDERC, BOIREAU, COMMINGE, RICHARD, BOURGOIN, BERGUES, LAPUYADE, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Eugène COUDERC

OR ARGENT. — MONNAIES. BIJOUX (même cassés), achetés très cher (Argent au Pair), l'OR jusqu'à 150 et 170 la pièce de 20 francs. Prime pour 1.000 francs, OR ou Argent. CAHORS : h. Europe, samedi 11 déc. FIGEAC : h. Moderne et Voy., merc. 15 déc. Profitez de notre dernier passage dans la Région

EN RECLAME : Vente de 15 cuisinières neuves, toute fonte, 0 m. 75 de longueur, garanties. Prix : 665 francs. S'adres. : M. Bouyer, fumiste à Cahors.

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partialité.
Enfin, d'une voix grave, il proféra :
— En toute sincérité, Mary, je suis convaincu, non seulement que sa bande est bonne, mais même qu'elle est extraordinaire et qu'elle fera sensation ! Et soyez assurée que lorsque je dis cela, les sentiments de l'homme n'influencent en aucune façon l'appréciation désintéressée du cinéaste !
Mary, douchée, baissa la tête et n'insista pas tout de suite. Mais un moment plus tard, alors qu'ils venaient de parler de tout autre chose, elle revint sur la question :
— Figurez-vous que je songe de nouveau à cette fameuse *Tour du Silence* !
— Encore !
— Eh ! oui ! C'est que, voyez-vous, ça m'aurait tant fait plaisir de la tourner ! Alors quand je pense aux ennuis qu'elle vous a valu, je regrette d'autant plus de n'avoir pas été choisie ! Car, enfin, si vous aviez été là-bas avec moi, toute cette histoire aurait été évitée !
— Evidemment, fit-il avec tristesse... Mais Mary poursuivait en soupi-

Dernière heure

Occupation d'usine
De Paris. — Les usines d'aviation Caudron, à Issy-les-Moulineux, ont été occupées lundi soir par 200 ouvriers. Cette occupation est due au renvoi de 22 ouvriers, la semaine dernière.

Le rapprochement italo-yougoslave
De Rome. — A l'occasion du voyage à Rome, de M. Milan Stoyadinovitch, président du Conseil de Yougoslavie, M. Mussolini a pris une décision par laquelle tous les députés politiques des provinces de la Vénétie Julienne seront remis en liberté.

Contre l'augmentation du prix du lait
De Paris. — Le Syndicat général de l'industrie laitière de la région parisienne proteste contre la nouvelle augmentation du prix du lait, qui était portée à 2 francs le litre. Cette augmentation, déclare le Syndicat général, ne résulte nullement d'un accord entre les syndicats patrons et le syndicat ouvrier. Le Syndicat général attire l'attention de la population sur l'éventualité d'une grève générale dans la laiterie.

Plan militaire secret de l'Angleterre ?
De Rome. — La presse dénonce un plan militaire secret de l'Angleterre en Méditerranée. Elle indique que ce plan concerne certaines bases en Méditerranée et dans l'Atlantique et leur aménagement dans un avenir proche.

Je souffrais dans l'épaule et le coude droit...

...de rhumatismes si pénibles que je ne pouvais ni dormir, ni travailler. Aucun médicament, ni même les pointes de feu ne m'avaient apporté de soulagement. C'est alors que j'ai entrepris une cure de cachets Gandol. J'ai d'abord ressenti une amélioration qui n'a fait que s'accroître et, aujourd'hui, toutes mes douleurs sont finies. Je dors bien et puis normalement travailler. » (Mme Bavoil, à Fogny, Yonne). La cure de Gandol vaut 13 fr. 75. Ttes Pharmacies et Pharmacies à Cahors.

Mesdames,
RAYMONDE vous présentera, dans son magasin dont l'ouverture aura lieu le 15 décembre :
Ses laines à tricoter,
Ses vêtements laine faits mains,
Ses frivolités,
Ses bas des meilleures marques,
Ses ouvrages de dames.
Raymonde OLIVE, 55, Bd Gambetta CAHORS

REMERCIEMENTS
Monsieur Henri COUDERC ; Made-moiselle Maria COUDERC ; Madame veuve Henri COUDERC ; Madame et Monsieur Léon COUDERC et leur fils,
Les familles COUDERC, BOIREAU, COMMINGE, RICHARD, BOURGOIN, BERGUES, LAPUYADE, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Eugène COUDERC

OR ARGENT. — MONNAIES. BIJOUX (même cassés), achetés très cher (Argent au Pair), l'OR jusqu'à 150 et 170 la pièce de 20 francs. Prime pour 1.000 francs, OR ou Argent. CAHORS : h. Europe, samedi 11 déc. FIGEAC : h. Moderne et Voy., merc. 15 déc. Profitez de notre dernier passage dans la Région

Seulement il lui faudrait attendre que l'oubli se fût fait, peu à peu, dans le cœur du jeune homme, et que les soins, le dévouement, les marques d'attachement touchantes qu'elle ne cessait de lui prodiguer, eussent finalement raison de son indifférence.

Elle attendait donc, mais vigilante à présent, surveillant sa proie sans en avoir l'air, et bien résolue à ne plus laisser l'artiste s'éloigner d'elle, de peur qu'il ne rencontrât quelque beauté intétempéste qui ne le laisserait peut-être pas évincer aussi aisément que la malheureuse Anne !

Mais pour tromper la monotonie de cette attente, Mary qui ne pouvait vivre sans intriguer et que sa victoire avait mise en appétit, s'était décidée depuis peu à tenter entre temps quelque chose de vraiment hardi !
— S'agissait-il, ni plus ni moins, que d'empêcher la Standart d'éditer le film d'Anne, et d'amener adroitement Philippe et M. Dumaine lui-même, à recommencer la *Tour du Silence* avec elle !

« Après tout, pourquoi pas ? murmura-t-elle quand cette idée audacieuse lui vint pour la première fois à l'esprit. J'ai bien repris l'homme, pourquoi ne reprendrais-je pas le rôle ? »
Oui, pourquoi pas ?
En somme, de quoi s'agissait-il ? D'abord de mettre Philippe dans son jeu. Ce serait peut-être difficile, mais la rancune de l'amoureux trahi aidant, ainsi que ses prières à elle qui

elle tremblait pour le succès de sa machination. Car si le grand patron s'était fait projeter la *Tour* et que, d'aventure, il se fût enthousiasmé pour l'interprétation d'Anne, il serait plus difficile ensuite d'obtenir de lui qu'il acceptât de faire retourner avec elle. C'est qu'il était peu malléable. M. le Directeur général, et Mary ne l'ignorait pas !

Aussi attendait-elle avec anxiété la réponse du jeune homme.
Mais elle fut aussitôt rassurée.
— Non, répliquait-il, M. Dumaine ne l'a pas vue. Et il m'a écrit il y a quelques jours qu'il n'aurait sans doute pas le temps de la voir lui-même. Ce sera probablement John Kelly, le super-viseur, qui s'occupera de cela.

Cette fois, Mary eut grand-peine à dissimuler sa joie. Kelly ! N'était-ce pas un camarade à qui elle avait eu souvent l'occasion de rendre service et qui, d'instinct prévenu, serait trop heureux de lui être agréable à son tour en déclarant au patron que la bande ne valait rien ?
Décidément, tout allait pour le mieux.
Désireuse cependant de tâter le jeune homme, elle lança un ballon d'essai :
— Mais vous, Philippe, qu'est-ce que vous en pensez ? Je conçois fort bien, remarquez, que sous l'empire du sentiment que cette personne vous avait inspiré, vous ayez cru de bonne foi, à l'époque, avoir découvert en

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partialité.
Enfin, d'une voix grave, il proféra :
— En toute sincérité, Mary, je suis convaincu, non seulement que sa bande est bonne, mais même qu'elle est extraordinaire et qu'elle fera sensation ! Et soyez assurée que lorsque je dis cela, les sentiments de l'homme n'influencent en aucune façon l'appréciation désintéressée du cinéaste !
Mary, douchée, baissa la tête et n'insista pas tout de suite. Mais un moment plus tard, alors qu'ils venaient de parler de tout autre chose, elle revint sur la question :
— Figurez-vous que je songe de nouveau à cette fameuse *Tour du Silence* !
— Encore !
— Eh ! oui ! C'est que, voyez-vous, ça m'aurait tant fait plaisir de la tourner ! Alors quand je pense aux ennuis qu'elle vous a valu, je regrette d'autant plus de n'avoir pas été choisie ! Car, enfin, si vous aviez été là-bas avec moi, toute cette histoire aurait été évitée !
— Evidemment, fit-il avec tristesse... Mais Mary poursuivait en soupi-

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partialité.
Enfin, d'une voix grave, il proféra :
— En toute sincérité, Mary, je suis convaincu, non seulement que sa bande est bonne, mais même qu'elle est extraordinaire et qu'elle fera sensation ! Et soyez assurée que lorsque je dis cela, les sentiments de l'homme n'influencent en aucune façon l'appréciation désintéressée du cinéaste !
Mary, douchée, baissa la tête et n'insista pas tout de suite. Mais un moment plus tard, alors qu'ils venaient de parler de tout autre chose, elle revint sur la question :
— Figurez-vous que je songe de nouveau à cette fameuse *Tour du Silence* !
— Encore !
— Eh ! oui ! C'est que, voyez-vous, ça m'aurait tant fait plaisir de la tourner ! Alors quand je pense aux ennuis qu'elle vous a valu, je regrette d'autant plus de n'avoir pas été choisie ! Car, enfin, si vous aviez été là-bas avec moi, toute cette histoire aurait été évitée !
— Evidemment, fit-il avec tristesse... Mais Mary poursuivait en soupi-

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partialité.
Enfin, d'une voix grave, il proféra :
— En toute sincérité, Mary, je suis convaincu, non seulement que sa bande est bonne, mais même qu'elle est extraordinaire et qu'elle fera sensation ! Et soyez assurée que lorsque je dis cela, les sentiments de l'homme n'influencent en aucune façon l'appréciation désintéressée du cinéaste !
Mary, douchée, baissa la tête et n'insista pas tout de suite. Mais un moment plus tard, alors qu'ils venaient de parler de tout autre chose, elle revint sur la question :
— Figurez-vous que je songe de nouveau à cette fameuse *Tour du Silence* !
— Encore !
— Eh ! oui ! C'est que, voyez-vous, ça m'aurait tant fait plaisir de la tourner ! Alors quand je pense aux ennuis qu'elle vous a valu, je regrette d'autant plus de n'avoir pas été choisie ! Car, enfin, si vous aviez été là-bas avec moi, toute cette histoire aurait été évitée !
— Evidemment, fit-il avec tristesse... Mais Mary poursuivait en soupi-

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partialité.
Enfin, d'une voix grave, il proféra :
— En toute sincérité, Mary, je suis convaincu, non seulement que sa bande est bonne, mais même qu'elle est extraordinaire et qu'elle fera sensation ! Et soyez assurée que lorsque je dis cela, les sentiments de l'homme n'influencent en aucune façon l'appréciation désintéressée du cinéaste !
Mary, douchée, baissa la tête et n'insista pas tout de suite. Mais un moment plus tard, alors qu'ils venaient de parler de tout autre chose, elle revint sur la question :
— Figurez-vous que je songe de nouveau à cette fameuse *Tour du Silence* !
— Encore !
— Eh ! oui ! C'est que, voyez-vous, ça m'aurait tant fait plaisir de la tourner ! Alors quand je pense aux ennuis qu'elle vous a valu, je regrette d'autant plus de n'avoir pas été choisie ! Car, enfin, si vous aviez été là-bas avec moi, toute cette histoire aurait été évitée !
— Evidemment, fit-il avec tristesse... Mais Mary poursuivait en soupi-

tant :
— Oui !... je regrette bien ! Je regrette infiniment... Et puis, qu'est-ce que vous voulez, c'est un rôle que je sentais, qui me plaisait et que j'aurais joué à peu près bien, je crois...
— Oh ! bien sûr ! protesta-t-il par politesse.
— Certes, je n'oublie pas, continua la jeune femme, ce que vous m'avez dit un jour dans un café de l'avenue de l'Opéra : à savoir que je n'avais pas le type exagéré. Cela, c'est fort possible...
— Oh ! laissez-t-il échapper avec scepticisme, j'ai peut-être eu tort de vous dire cela ! Seulement, je m'exagérais la valeur des choses à ce moment-là !
— Vous croyez ? interrogea-t-elle en voilant de ses longs cils l'éclat subtil de ses yeux noirs.
— Probablement ! fit-il avec une amère ironie. Parce que le type... mon Dieu, le type... était-il si nécessaire que cela, après tout ?
— De sorte que, au fond, vous estimez maintenant que j'aurais très bien pu tourner la *Tour* ?
— Mais oui ! s'exclama-t-il. Cela ne vaut pas dire que ce qu'a fait Anne Le Glen ne soit très remarquable, comme je vous l'ai dit tout à l'heure en toute conscience ! Mais enfin vous auriez pu réussir aussi dans une autre note !
— En tout cas, j'ai un métier et une expérience qu'elle n'a pas ! fit observer Mary.

— Bah ! Elle n'osera jamais ! Ou alors elle sera trop fière...
Calcul dont la justesse ne s'était que trop bien vérifiée.
Aussi maintenant ne redoutait-elle plus rien de ce côté. Et comme les jeunes gens étaient désormais séparés, le plus difficile était fait.
Restait à se faire épouser de Philippe.
Ca, ce serait plus long. Mary ne pouvait se le dissimuler. Mais enfin, avec de la patience, elle ne désespérerait point d'y arriver tout de même.

elle un talent ignoré ! Mais à présent que votre jugement doit être redevenu libre, croyez-vous toujours que ce film soit bon ?
Le jeune premier froqua les sourcils et se recueillit quelques instants avant de répondre, soucieux de rendre un verdict que n'entachât aucune partial

